

APPELS D'OFFRES



AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Office de Tourisme de la ville de Menton, 8 avenue Boyer, F - 06500 Menton, 8 avenue Boyer, F - 06500 Menton, Tél : +33 492417659, courriel : Beatrice.delaboudiniere@ville-menton.fr

Code NUTS : FRL03
Code d'identification national : 3881883690028

Adresse(s) internet :
Adresse principale : http://www.menton.fr

Adresse du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_6NBalel6Pk

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_6NBalel6Pk

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Tourisme

I.5) Activité principale : Autre : Tourisme

SECTION II : OBJET

II.1) Intitulé : Accord cadre à bons de commande de fournitures d'agrumes dans le cadre de la Fête du Citron 2024

Numéro de référence : 2024FDCA-GRUMES

II.1.1) Intitulé : Accord cadre à bons de commande de fournitures d'agrumes dans le cadre de la Fête du Citron 2024

Numéro de référence : 2024FDCA-GRUMES

II.1.2) Code CPV principal : 03222200

II.1.3) Type de marché : Fournitures.

II.1.4) Description succincte : Accord cadre à bons de commande de fournitures d'agrumes dans le cadre de la Fête du Citron 2024 qui se déroulera du 17 février au 3 mars 2024

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 150000 euros

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : 03222200

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Jardins Biovès, service Parcs et Jardins et Anciens Abattoirs Municipaux

II.2.4) Description des prestations : Fourniture de 100 à 200 tonnes d'agrumes dans le cadre de la préparation technique de la Fête du Citron 2024

II.2.5) Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée : Valeur hors TVA : 150000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique : Début : 01 novembre 2023 / Fin : 31 mars 2024

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes : Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options : Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.4) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Minimum 100 tonnes et maximum 200 tonnes

SECTION III : RENSEIGNEMENTS

D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique : Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 16/10/2023 à 16 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres : Date : 18 octobre 2023 à 18 h 00

Lieu : Mairie de Mernton

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement : Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, Service du Greffe - 18 avenue des Fleurs, F - 06050 Nice Cedex 1, Tél : +33 0489978600, courriel : Greffe.tanice@juradm.fr, adresse internet : http://Nice.tribunaladministratif.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : L'Ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat déferé préfectoral sur saisine : Article L 4142-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dans un délai de deux mois suivant la réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le préfet)

Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief recours administratif auprès du représentant de l'office de Tourisme dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée

recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêté CE «Sa TROPIC Travaux Signalisation» du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 13 septembre 2023

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

NATURE DU MARCHÉ : Marché public de services

Nom et renseignements concernant l'organisme acheteur : SAIEM SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte au capital de 515.000 €

Dont le siège social est situé à la Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat (06230) 21 avenue Denis Séméria

RCS NICE 318188034

Correspondant : Monsieur Jean-François DIETERICH

ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) de la SAIEM SAINT JEAN CAP FERRAT : construction ou aménagement d'immeubles collectifs ou individuels à usage principal d'habitation, location, gestion ou entretien de ces immeubles.

Type de marché : Services (catégorie 9) - Classification : CPV : 79212300 Service de contrôle légal des comptes, et 79212100 services d'audit financier.

OBJET DU MARCHÉ/ CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Accord-cadre - Consultation en vue de la sélection d'un prestataire de services afin d'exercer la mission légale de commissariat aux comptes : commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant.

Division en lots : Non

Acceptation des variantes : Non

Lieu d'exécution : Les Alpes-Maritimes

Durée : 72 mois (exercices comptables de 2023 à 2028 inclus) - Ce marché ne peut pas faire l'objet d'une reconduction.

Présentation des offres : Le dossier est à remettre par les candidats par voie électronique aux adresses ci-après : jean-francois.dieterich@saintjeancapferat.fr

veronique.berthon@saintjeancapferat.fr

Les candidatures, rédigées en langue française, seront appréciées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières présentées. Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par eux :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent disponible sur demande) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement;

- Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat;

- Déclaration du candidat : DC2 disponible sur demande;

- Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire;

- Renseignements permettant d'évaluer les capacités financières des candidats : déclaration du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires concernant les missions de commissaires aux comptes objet du marché réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles et techniques des candidats :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Attestation d'inscription sur le registre des commissaires aux comptes

- Eventuellement certificat de qualification professionnelle : la capacité du candidat peut être apportée par tous moyens, notamment des certificats d'identité professionnelle attestant de la compétence du candidat. Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation;

- Présentation des principales missions de commissaires aux comptes réalisées aux cours des trois dernières années en rapport avec l'objet du marché indiquant si possible le montant, la date et le destinataire public ou privé ainsi que la liste des références récentes dans l'activité de patrimoine immobilier;

- Trois derniers bilans et comptes de résultats;

- Une copie de l'extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés datant de moins de trois mois;

- Attestations d'assurance pour les risques professionnels liés à l'objet du marché. En cas de groupement, chacun des membres du groupement aura à produire les justificatifs visés ci-dessus. Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

Délai de remise des offres : La date limite de remise des offres est fixée au 22 octobre 2023 à 10h00.

Critères d'attribution : Le classement des offres s'opérera selon les critères

énoncés dans le dossier unique valant règlement de consultation et cahier des charges.

Demande de renseignements complémentaires par mail à l'adresse ci-dessous :

jean-francois.dieterich@saintjeancapferat.fr

veronique.berthon@saintjeancapferat.fr

Procédure de recours L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal administratif.

1215A141

ARRETES ET AVIS



COMMUNE DE CHATEAUNEUF

ARRETE DE MISE A JOUR DES ANNEXES DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF PAR ANNEXION D'UNE SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté numéro 9/2023 du 08 août 2023, le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Châteauneuf est mis à jour, pour tenir compte de l'institution de la servitude A9 - Zones Agricoles Protégées des secteurs suivants : Les Ferrages, La Fouan et Le Vignal

Les annexes du Plan Local d'urbanisme sont complétées par l'annexe A9 instituée par l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2022 et rajouté dans le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 19 septembre 2019

L'arrêté numéro 9/2023 du 08 août 2023 est à la disposition du public en Mairie de Châteauneuf, 4 place Georges Clemenceau aux jours et horaires suivants : le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le mardi et vendredi de 8h30 à 12h00

En Préfecture aux jours et heures d'ouvertures des bureaux

1215A137



COMMUNE DE CHATEAUNEUF

DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE

AVIS AU PUBLIC

Par délibération n° 42/2021 en date du 30 juin 2021, le Conseil Municipal a décidé d'instituer un droit de préemption urbain renforcé sur le secteur de Pré-du-Lac et le centre village.

La délibération n° 42/2021 en date du 30 juin 2021 est à la disposition du public en Mairie de Châteauneuf, 4 place Georges Clemenceau aux jours et horaires suivants : le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le mardi et vendredi de 8h30 à 12h00.

En Préfecture aux jours et heures d'ouvertures des bureaux.

1215A134

VIE DES ENTREPRISES, ÉVÉNEMENTS, ACTUALITÉS JURIDIQUES...

QUI PEUT SE PASSER DE LA BONNE INFO AU BON MOMENT ?

ABONNEZ VOUS !

tribune côte d'azur

Toute l'actu économique azurienne à partir de 22€/an

tribune.net

tribune.net

ENQUETES PUBLIQUES



1er Avis d'enquête Publique

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PEYMEINADE :

Informe le public qu'il sera procédé sur le territoire de la Commune de PEYMEINADE en exécution de l'arrêté communal n°AR2023-032 en date du 15/09/2023

A une enquête publique portant sur l'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP) de la commune de Peymeinade

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie de PEYMEINADE, 11 boulevard Général de Gaulle 06530 PEYMEINADE

du 09 octobre au 10 novembre 2023 inclus, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (samedis, dimanches et jours fériés exceptés) et durant les permanences du commissaire-enquêteur

Le Commissaire-enquêteur, M. Bernard BARRITAU, se tiendra à la disposition du public à la mairie de PEYMEINADE

le lundi 09 octobre 2023 de 13h30 à 16h30, le mercredi 25 octobre 2023 de 13h30 à 16h30 et le vendredi 10 novembre 2023 de 9h à 12h00

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique en mairie et sur le site internet de la commune www.peymeinade.fr

Toutes les observations/propositions pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à la disposition du public, ou envoyées à l'adresse urbanisme@peymeinade.fr, ou adressées par écrit au Maire ou au Commissaire enquêteur qui les joindra au registre

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique fixant les modalités de l'enquête est affiché pendant un mois en mairie

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et disponibles sur le site internet de la commune www.peymeinade.fr

Le Maire Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE

1215A077

CONSTITUTIONS



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CANNES du 25 août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : B.R.A.D

Siège social : 28 rue Hoche, 06400CANNES

Objet social : L'acquisition, la construction, la vente, la détention, la gestion et la valorisation dans le cadre d'opérations d'épargne à long terme, d'éléments de patrimoine immobilier, notamment tous immeubles ou droits immobiliers détenus directement ou indirectement par la société, en pleine propriété, ou issu d'un démembrement de propriété

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Cannes

Capital social : 1000euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Daniela ANZAROUTH, épouse BROSSET, demeurant 10 avenue du Château de l'Espée, 06600 ANTIBES

Monsieur Sylvain BROSSET, demeurant 10 avenue Château de l'Espée, 06600 ANTIBES

Madame Laurence DUPUIS, épouse ROSTAGNO, demeurant 13 avenue Montrose Le Parc Montrose, 06400 CANNES

Monsieur Matteo ROSTAGNO, demeurant 13 avenue Montrose Le Parc Montrose, 06400 CANNES

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Pour avis La Gérance

1215A034

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiées

Dénomination sociale : RM GROUP

Siège social : 61 avenue du Dauphiné 06000 NICE

Objet social : la société a pour objet, en France et dans le monde entier : La prise de participation, la détention et la gestion de participations dans toutes sociétés industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou civiles; Toutes activités d'étude et de conseil en matière de gestion, organisation, financement et exploitation des sociétés et la fourniture de toutes prestations s'y rattachant, le management administratif, comptable, financier, informatique et autres au profit des sociétés du groupe;

• L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer;

• Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

• La société peut recourir en tous lieux, tant en France qu'à l'étranger, à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Nice

Capital social : 1.000 euros